

Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

4702 - 8 décembre 2010 - 1,20 €

Et au milieu coule la Santé publique !

DÉPUIS un an, le Dr Alain Braillon, gastro-entérologue, 57 ans, est payé à ne rien faire : son poste à l'hôpital d'Amiens a été supprimé. Et cela par mesure d'économie ! On le sait : le gouvernement taille à la hache dans les budgets de la santé, mais attention, pas n'importe comment : en choisissant ses victimes...

En 2006, Alain Braillon est nommé dans cet hôpital pour des missions de qualité et de sécurité des soins auprès des établissements de santé. La Picardie est une région médicalement sinistrée (faible densité en médecins et lits d'hôpitaux ; deuxième place pour la mortalité prématurée des hommes). Il met en place des programmes de prévention du tabagisme dans les maternités publiques et privées : c'est la première cause évitable de prématurité et, en la matière, la France est lanterne rouge en Europe. Il aide à améliorer la prévention de la transmission de l'hépatite B de la mère à l'enfant : le taux de vaccination français est un des plus bas au monde. Il œuvre à la prévention des récidives après les tentatives de suicide.

Praticien et chercheur reconnu par ses pairs, le Dr Braillon, qui a l'habitude de ne guère mâcher ses mots, publie régulièrement dans de grandes revues internationales, comme le « British Medical Journal », ce qui rapporte d'ailleurs au CHU d'Amiens quelque 200 000 euros par an, l'Etat subventionnant les établissements dont les praticiens hospitaliers font avancer ainsi le savoir médical.

Le 15 décembre 2009, il apprend qu'il est viré... « par simple mail, comme à France Télécom ! », dit-il en riant jaune. Et sans explication officielle ». Depuis, il se bat... Qui l'a viré ? L'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), bras armé du préfet en matière sanitaire, qui, après avoir versé une subvention de l'ordre de 105 000 euros à l'hôpital d'Amiens pour financer son poste, a brutalement

cessé les frais. Pourquoi ? Son directeur, Pascal Forcioli : « L'ARH n'a pas dans ses missions de faire de la prévention. Les missions qu'Alain Braillon avait accomplies ne justifiaient pas que l'on paie un praticien hospitalier à plein temps. » Argument comptable qui ne tient guère puisque, en plus de l'argent rapporté par ses publications, Braillon dit avoir rapporté en quatre ans avec ses programmes « plus de 550 000 euros de crédits », versés entre autres par le conseil régional de Picardie, la Fondation de France ou encore la Ligue contre le cancer. M. Forcioli botte en touche : « Rien ne s'opposait à ce qu'Alain Braillon conserve son poste de praticien hospitalier au CHU d'Amiens. » Mais le hic est que ce CHU n'a tout simplement pas besoin de Braillon en tant que gastro-entérologue ! Le Dr Michel Slama, qui préside la commission médicale d'établissement de cet hôpital et a donc la haute main sur le personnel médical de l'hôpital d'Amiens, dit ne pas avoir eu le choix : « Quand l'ARH nous demande de faire quelque chose, on obtempère : nous ne sommes absolument pas indépendants. » Et d'ajouter : « Le gouvernement a décidé de réduire le financement des hôpitaux à travers le gel des missions d'intérêt général. On ne fait que répercuter ces positions au niveau local. Mais on en est conscient : c'est une catastrophe sur le plan de la santé publique. Nous sommes obligés de nous recentrer sur ce qui est notre corps initial de métier : le soin. » Et c'est bien là le problème.

Le soin, c'est tout ce qui peut être comptabilisé dans le nouveau système à la soviétique qui régit désormais les hôpitaux, la fameuse T2A, « tarification à l'activité » : interventions chi-

rurgicales, prescriptions de médicaments, autant d'actes qui génèrent des recettes et font marcher les industries pharmaceutiques. Dans cette logique-là, il vaut mieux guérir que prévenir. Or l'activité du Dr Braillon va dans le sens contraire : la prévention vise à faire baisser le nombre de malades, donc à réduire la consommation... Scandaleux, non ? Mieux vaut donc virer Braillon et tailler dans les dépenses de prévention en arrêtant ses programmes : facile, car les effets ne se voient pas tout de suite. Mais désastreux à terme...

Soutenu par le Pr Gérard Dubois, son chef de service, et par la Commission statutaire nationale, une instance qui s'est prononcée contre son éviction, le déterminé et combatif Braillon attaque au tribunal administratif, et cherche depuis septembre à rencontrer ceux qui sont censés lui trouver une nouvelle affectation, et qui en attendant l'indemnisent, le CNG, Centre national de gestion... En vain, car le CNG reste sourd à ses appels, le menaçant même de ne plus lui verser un sou !

Pendant ce temps-là, dit-il, « dans tous les pays du monde la mortalité infantile baisse ; en France elle augmente. Dans tous les pays développés la consommation de tabac baisse, en France elle augmente. Pareil pour l'alcool... » Pourquoi se plaindre ? Ça fait tourner la machine...

Professeur Canardeau